

Les parents d'élèves dénoncent les châtements corporels et moraux
L'école algérienne devient un véritable nid de violence

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE



Le développement de la coopération bilatérale évoqué
Entretien téléphonique entre Tebboune et Macron

Page 4

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5305 - Dimanche 21 février 2021 - Prix : 10 DA

Ils tirent la sonnette sur la pénurie de médicaments

Deuxième dimanche de grève blanche des pharmaciens

Page 3

Américains et Iraniens acceptent de se reparler

Par Mohamed Habili

Les Etats-Unis et l'Iran ne sont pas les seuls signataires de l'accord de Vienne de 2015 portant sur le programme nucléaire iranien, mais que surgisse entre eux un différend, qu'il soit ou non lié directement au contenu de cet accord, et il devient loisible de constater que les autres signataires ne sont en réalité là que pour donner le change, que pour faire croire qu'il ne s'agit pas en l'espèce d'un traité bilatéral comme un autre. Lorsque l'administration Trump l'a dénoncé en mai 2018, pour rétablir aussitôt toutes les sanctions américaines contre l'Iran suspendues au lendemain de sa conclusion 3 années plus tôt, ses 5 autres signataires (Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne, Chine, Union européenne) n'ont pu que le regretter. Les Etats-Unis et l'Iran auraient pu très bien convenir de ses dispositions sans associer des tiers. D'ailleurs, au moment du retrait des Américains, tout s'est passé comme si en effet l'accord n'impliquait qu'eux. Nul garant n'a réagi comme tel, en forçant les Etats-Unis à revenir dans l'accord. La Chine et la Russie n'ont même pas cherché quant à elles à jouer alors aux vierges effarouchées, comme les Européens, et en particulier la France et la Grande-Bretagne, froissées de la désinvolture américaine à leur endroit.

Suite en page 3

Saida Neghza au jour d'Algérie :

«90 % de l'administration doivent être changés»



Ph/E. Soraya/J. A.

Elle est à la tête de la plus grande organisation patronale du pays, la CGEA (confédération générale des entreprises algériennes). Tranchante, Saida Neghza ne choisit pas ses mots pour dire la vérité. Spontanée et prête aux risques elle a été pratiquement la seule à oser la bataille cinte le système de Bouteflika et Haddad. Dans cet entretien elle revient sur son parcours et sur la dimension internationale de la CGEA.

Page 2

Œuvres de Mouloud Feraoun

La langue française, un moyen de résistance

Page 7

Banques publiques

Instruction ministérielle pour améliorer le traitement des dossiers de crédit

Page 5

Saida Neghza au jour d'Algérie :

«90 % de l'administration doivent être changés»

■ Elle est à la tête de la plus grande organisation patronale du pays, la CGEA (confédération générale des entreprises algériennes). Tranchante, Saida Neghza ne choisit pas ses mots pour dire la vérité. Spontanée et prête aux risques elle a été pratiquement la seule à oser la bataille cindre le système de Bouteflika et Haddad. Seule contre tous, elle a surtout pris position en faveur d'un certain premier ministre, Abdelmadjid Tebboune qu'elle défendra au lendemain de son éviction par le pouvoir de l'argent sale. Saida Neghza aura été cette femme qui a fait son hirak en solo à une époque où beaucoup ont préféré se taire et se terrer pour quelques miettes d'avantages. Elle sera malmenée, forcée de fermer son entreprise et on la fera même trainer devant les juges. Elle échappera de justesse à la prison. Mais pas au cancer que le stress et les pressions provoqueront des suites de ce combat déloyal que le système lui a imposé. Dans cet entretien elle revient sur son parcours et sur la dimension internationale de la CGEA. Car ne l'oublions pas, l'Algérie, à la faveur de la CGEA est aussi présente au BIT et dans les structures dirigeantes de la plus puissante organisation patronale au monde (l'OIE) où siège Saida Neghza sous un statut plein et actif.

Entretien réalisé par Karim Alem

Le Jour d'Algérie : Vous venez fraîchement d'être réélue pour un second mandat à la tête de la CGEA. Pouvez-vous nous présenter votre organisation, son poids et ses missions ?

Saida Neghza : En effet, c'est mon deuxième mandat de cinq ans. Il faut souligner que mon premier mandat a été totalement caractérisé par la dure bataille que j'ai eu à mener contre l'ancien système, ses dérivés et ses hommes. Nous avons souffert et on a essayé toutes les manœuvres et pressions pour nous bloquer et saboter notre travail. Pour revenir à la CGEA il faut savoir que c'est la doyenne des organisations patronales en Algérie. Et la seule à avoir de l'envergure à l'international où nous sommes actifs à titre plein. La CGEA est un patronat syndical membre titulaire du conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT). Je suis également présidente de Business Africa qui représente 54 pays africains. Notre siège est au Kenya. J'ai présidé aussi Businessmed durant 3 ans, cette organisation englobant 22 confédérations de 19 pays des rives Sud et Nord de la méditerranée. Actuellement elle est présidée par le patron de la plus puissante organisation patronale en Italie et en Europe. Cette organisation a une telle influence que même à ses réunions le président italien est souvent présent. La CGEA est membre de l'OIE organisation internationale des employeurs, le plus grand patronat mondial avec 50 millions d'entreprises sur plus de 150 pays. Je suis la vice-présidente de cette organisation. Et j'ai l'honneur d'y représenter mon pays. Et pourtant avec toute cette dimension et notre présence hautement qualitative à un niveau mondialement reconnu, on nous a mené la vie dure du temps de l'ancien système...

C'est à dire ?

Vous savez... à cette époque Haddad avait tenté d'user de son influence pour m'écarter de l'OIE. Il avait fait un courrier au président de l'OIE lui indiquant qu'il disposait de 30 milliards de dollars. Il pensait pouvoir séduire et gagner cette organisation en oubliant que chez ces gens là on ne joue pas avec la loi et la transparence. La réaction du président de l'OIE a été immédiate. Il a interdit l'accès ou adhésion sous quelque forme que ce soit à Ali Haddad. Il a compris la manœuvre. Le président de l'OIE est reçu dans les plus grands pays du monde par des chefs d'Etats et des rois. En 2019 j'ai fait venir en Algérie. Mais les gou-

vernements de l'ancien système n'ont jamais voulu faire profiter le pays de l'envergure internationale de la CGEA. Eux étaient beaucoup plus préoccupés par Saida Neghza qu'ils espéraient casser et faire introduire Ali Haddad auprès de ce patronat mondial. Mais ça ne marche pas comme ça avec ces gens. Personne, ni Trump ni Biden ne peut influencer sur ces patronats. Seule la loi prévaut. Vous savez, même Bouteflika a fait un courrier officiel à l'OIE leur demandant de placer Haddad. Ils lui ont répondu par la négative.

On ne connaissait pas ces détails à l'époque. On sait juste que Saida Neghza a peut-être été la première à faire son hirak contre l'ancien système. Et surtout à soutenir Tebboune au lendemain de son éviction de son poste de premier ministre.

Oui j'ai soutenu Tebboune en 2017. J'ai été la seule à le faire publiquement et contre tout un système, celui de la içaba et de Haddad et compagnie. Contre un système qui était au plus haut de sa puissance. J'ai pris position en faveur de Tebboune. Une position de principe alors que tout le monde a préféré se taire. J'ai dénoncé publiquement Haddad. Et notez que *lorsque j'ai défendu et soutenu Tebboune je l'ai fait alors qu'il n'était plus Premier ministre*. Je l'ai fait en toute conviction au lendemain de son éviction. Je n'attendais rien en contrepartie. Ce n'était pas de la chita. Mais je devais dire la vérité. J'ai passé des moments pénibles. Difficiles. On m'a attaqué de partout. On m'a fermé mes sociétés. Et cette situation avait fini par me provoquer un cancer. J'ai souffert et j'ai lutté. Ils ont tout fait pour me jeter en prison et ils ont failli y arriver. Ils ne m'ont pas fait taire. Ils ont fait avec moi ce que le sionisme fait à la Palestine. Mais jamais ils n'ont réussi à me faire peur.

On a l'impression que vous étiez en guerre. À l'époque vous avez également soutenu le général Toufik, l'ex patron des services de renseignement.

Oui j'ai rendu hommage au général Toufik. Et si c'était à refaire je le referai. Je n'attendais rien. Ni contrepartie ni rien. La preuve je lui ai rendu hommage au lendemain de son départ et non pas alors qu'il était en poste. Par principe aussi je soutiens tout Algérien qui porte l'uniforme ou autre et dont la mission consiste à assurer la sécurité de mon pays. Que ce soit dans l'armée ou dans la police.

Aujourd'hui la içaba n'est



Ph/E. Soraya/L.A.

plus au pouvoir. On a un nouveau président et une Algérie nouvelle qui s'annonce. Qu'est ce qui a changé ?

Il faut reconnaître que ce gouvernement est arrivé dans un contexte très difficile. En plus des dégâts causés par l'ancien système, il a eu à faire face à la pandémie. Aujourd'hui ce n'est pas l'exécutif qui pose problème. C'est surtout essentiellement et principalement cette administration sclérosée dont 90 % de sa composante est issue de l'ancien système. Elle est un danger pour le pays, un facteur de sabotage qui travaille contre le programme du Président de la république. L'administration dont je vous parle dispose d'une telle capacité de nuisance qu'elle peut saboter n'importe quel secteur. Et elle est nocive dans tous les secteurs. Vous savez que même les instructions d'un ministre ne sont pas appliquées. Elles sont bloquées. Il est vrai que le Premier ministre manifeste une bonne compréhension à l'égard des opérateurs mais il y a urgence à changer en profondeur la composante dans plusieurs administrations.

Oui mais peut-être que les gens ont peur de travailler et de se retrouver en prison. Qu'en est-il justement de la loi sur la dépenalisation de l'acte de gestion ?

Ecoutez quand on accepte un poste de ministre ou de directeur ou autre on doit être capable d'assumer ses responsabilités sinon on change de métier et on laisse la place aux autres. Les gens ont les mêmes risques dans le public que dans le privé.

Quand on n'a rien mis dans sa poche on n'a rien à se reprocher et on travaille sereinement. Ces gens prétendent être prudents alors que lorsqu'il s'agit de mettre de l'argent dans leurs poches ils ne craignent rien du tout.

Vous avez des exemples en la matière ?

Quand par exemple il y a eu menace de grève des 600 minotiers en proie à de graves problèmes, il a fallu que ce soit le ministre de l'agriculture en personne qui gère ce dossier. Et croyez-moi il a reçu tout le monde et a réuni ses équipes jusqu'à minuit. C'est comme ça que le problème que nous lui avons soumis a été réglé. Sans l'implication directe du ministre de l'agriculture l'administration n'aurait rien réglé. Il faut dire aussi que grâce à notre sensibilisation et à la mobilisation du même ministre le dossier de la tomate industrielle a été également pris en charge. Un échecancier a été établi avec les banques afin d'aider les professionnels de la tomate qui ont souffert des agissements d'une certaine administration.

À l'instar d'autres organisations patronales vous avez été récemment reçue par le Président la république pour discuter de la relance économique. Quelles sont vos impressions ? Y-a-t-il du concret ?

Figurez vous qu'au lendemain de notre rencontre avec le Président Tebboune toutes les portes des ministères se sont ouvertes pour nous. Nous avions adressés plusieurs demandes d'audiences à certains ministres

qui n'ont jamais répondu. Il a fallu cette rencontre avec le Président pour que les choses changent du jour au lendemain. Le Président est en train d'instaurer de nouvelles règles de travail, d'écoute et de développement.

Le jour d'Algérie: concrètement que voulez vous dire ?

Le Président de la république a de bonnes et sincères intentions pour le pays. Je le dis et l'assume. Et si je l'ai toujours soutenu c'est par principe car c'est un homme qui veut aider le pays à se développer. Et puis il n'a pas besoin d'être soutenu en tant que personne il a surtout besoin de gens qui aiment le pays. Encore une fois, moi on m'a fermé mes sociétés. L'ancien système a failli ruiner ma vie. Et le Président de la république qui a connu sa part de difficultés et de souffrances comprend bien les choses et il mesure la douleur de la hogra. Il partage cela avec nous tous. Aujourd'hui il y a urgence à combattre ces gens embusqués dans les administrations et qui cherchent à déstabiliser tout élan ou volonté d'aller de l'avant.

Quels sont les secteurs prioritaires à développer selon vous ? Et quels sont les ministères qui se démarquent actuellement ?

Il y a aujourd'hui un potentiel énorme dans le secteur des mines. Le Président de la république l'a souligné. Et je salue le travail de haute valeur que le ministre des mines est en train d'accomplir pour parvenir à valoriser ce secteur. L'Algérie n'exploite que 5 % de ses capacités minières. Pourtant c'est un secteur qui peut nous fournir pas moins de 8 milliards de dollars par an d'ici 2022. Et l'actuel ministre est en train de travailler dans ce sens tout en acceptant de s'ouvrir volontiers à toutes les concertations en la matière afin d'optimiser ces investissements.

Le jour d'Algérie: Oui mais il y a aussi l'industrie...

Ecoutez le Président a été clair. Il a insisté sur l'industrie de transformation notamment celle qui valorise la ressource locale. Il a même encouragé les opérateurs dans ce sens en promettant des concours bancaires à hauteur de 90%. Nous avons aujourd'hui malheureusement noté que rien n'a été fait. Où est la place de l'industrie textile ? Où est la production d'engins agricoles et de travaux publics de l'époque ? Pourquoi cherche-t-on à tout prix à faire une autre aventure de montage automobile ? **L'arrivée de ce ministre à ce poste sensible de l'industrie est un véritable accident de parcours.**

K. A.

Les parents d'élèves dénoncent les châtiments corporels et moraux

L'école algérienne devient un véritable nid de violence

■ *Le phénomène de la violence verbale et physique en milieu scolaire prend de plus en plus d'ampleur. Nombre de parents dénoncent sur les réseaux sociaux la violence faite à leurs enfants et insistent sur la nécessité de prendre des mesures «urgentes» pour lutter contre ce fait. Il est à noter que la loi interdit formellement les châtiments corporels (et sévices moraux) et de porter atteinte à des élèves en milieu scolaire.*

Par Thinhinene Khouchi

Bien que la loi interdise formellement de porter atteinte à un enfant en milieu scolaire, des élèves, notamment au niveau des écoles primaires privées ou publiques, subissent quotidiennement des violences verbales et même physiques, soit de la part de leur enseignant ou du personnel administratif. L'ampleur de ce phénomène semble découler de l'absence de réaction des responsables, qui se contentent de dire que la violence en milieu scolaire dépasse l'école et découle de la passivité de la société civile. De leur côté, sur les réseaux sociaux, les parents d'élèves dénoncent cette pratique «illégitime» qui a pris de l'ampleur, soulignant la nécessité de prendre des mesures «urgentes» pour lutter contre ce fait et appellent à recadrer ces enseignants violents. Pour Malika, maman d'un garçon scolarisé dans une école primaire située à Zeralda, «le professeur de mon fils les frappe, les insulte et leur interdit de nous raconter ce qui se passe en classe. Ce n'est qu'après plusieurs tentatives que mon fils a fini par me dire ce que sa maîtresse lui fait subir, à lui et à ses camarades». Sur ce même registre, une mère de famille a partagé sur la page Facebook d'un groupe de parents d'élèves qu'«il y a des institutrices du primaire qui ordonnent à leurs élèves de ne rien répéter à leurs parents de ce qui se passe en classe». «L'enseignante de mon fils tape ses élèves (d'après le directeur



de l'école ce sont juste des tapettes !!!), en plus de mots indignes». Cette maman se demande : «Ceci dit, si un jour mon enfant se fait agresser n'importe où, notamment en classe, il ne pourra pas me le dire de peur de subir le châtiment de sa maîtresse ! C'est très grave». Cette maman explique alors qu'«en la confrontant devant les responsables de l'école, j'ai été choquée de voir la réaction d'une enseignante, retraitée de l'enseignement, me traiter de mère sévère qui a transformé son fils en espion dans la classe et que je ne dois pas savoir ce qui se passe à l'école...». Sami, un enfant de 9

ans, a été tabassé par son enseignant devant tous ses camarades de classe parce qu'il n'a pas su répondre à une question ! «Son tablier déchiré de tous les côtés témoigne de la brutalité de l'enseignant», nous dira sa maman, ajoutant : «Je crois que la majorité des enseignants ignore le fait que la violence contre les élèves en milieu scolaire est interdite par la loi, c'est pour cela que ce phénomène persiste». En effet, il est à noter que la loi interdit formellement de porter atteinte à des élèves en milieu scolaire. L'article 21 de la loi n° 08-04 du 23 janvier 2008 portant loi d'orientation sur l'éducation

nationale qui interdit expressément toute violence physique ou symbolique stipule : «Les châtiments corporels, les sévices moraux et toutes formes de brimades sont interdits dans les établissements scolaires. Les contrevenants aux dispositions du présent article s'exposent à des sanctions administratives, sans préjudice des poursuites judiciaires». L'article 6 de la loi n° 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant énonce clairement le rôle de l'Etat dans la protection de l'enfant. «L'Etat garantit la protection de l'enfant contre toutes formes de préjudice, de négligence, de violence, de mauvais traitement, d'exploitation ou de toute atteinte physique, morale ou sexuelle. A cet effet, il prend toutes les mesures appropriées pour l'en prémunir, réunit les conditions nécessaires à son épanouissement, sa sauvegarde, la protection de sa vie et lui assure une éducation intègre et sûre dans un environnement sain et propre, et à protéger ses droits dans les situations d'urgence, de catastrophes, de guerres et de conflits armés. L'Etat veille à ce que l'information destinée à l'enfant, par tous les moyens, ne porte pas atteinte à son équilibre physique et mental». La protection de l'Etat est ainsi conforme, en ce point, à l'article 19 de la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide). Même la définition juridique de l'enfant dans cette loi est conforme à celle de la Cide : toute personne n'ayant pas atteint dix-huit ans entre dans cette catégorie. **T. K.**

LA QUESTION DU JOUR

Américains et Iraniens acceptent de se reparler

Suite de la page une

LIran avait beau demander aux Européens de mettre en place un mécanisme susceptible d'atténuer l'impact sur son économie et son peuple des sanctions américaines (d'après Trump les plus dures jamais imposées à un pays), il n'a eu droit de leur part qu'à des promesses et à des gesticulations. Ils avaient peur que leurs entreprises ne tombent sous les coups de la loi américaine, dont le champ d'application ne se connaît pas de frontières, en continuant de commercer avec lui. Ils ont tenu tête aux Etats-Unis non pas en ignorant leurs sanctions, mais en refusant de se retirer à leur tour de l'accord, c'est-à-dire en parole seulement. Ils ne tarderont guère à faire savoir que pour eux aussi l'accord n'est pas idéal, et qu'il faut lui en adjoindre des clauses qui donneraient satisfaction aux Américains, et à leurs alliés dans la région, au premier chef Israël et l'Arabie saoudite. Ces deux-là ne sont pas signataires, mais leur avis a somme toute plus de poids que celui de plusieurs des signataires attirés, représentés qu'ils sont dans ce dossier par les Etats-Unis eux-mêmes. Une réalité que le président français a proposé dernièrement de formaliser en conviant les deux ennemis jurés de l'Iran à la renégociation, puisque c'est de cela qu'en effet il s'agit. Si on renégocie, c'est que l'accord de 2015 est mort. De sorte qu'il n'est pas vrai que les Etats-Unis reviennent dans l'accord de Vienne. Si c'était le cas, ils lèveraient leurs sanctions, toutes leurs sanctions, en posant pour seule condition l'application par l'Iran de ses obligations telles que consignées dans l'accord en question, desquelles il s'affranchit avec une gradation étudiée. On reviendrait alors à la situation d'avant le retrait américain, comme si dans l'intervalle rien ne s'était passé. Pour autant, le fait qu'il y ait d'autres parties prenantes n'aura pas été complètement inutile, les efforts des Européens notamment ayant permis qu'une rencontre entre toutes soit envisagée pour bientôt. C'est qu'il faut faire vite, le jour que l'Iran s'était fixé pour prendre une nouvelle liberté avec l'accord étant déjà arrivé. C'est aujourd'hui. **M. H.**

la distribution, et être imposées à tous les niveaux du secteur du médicament. L'élaboration des textes doit aussi faire l'objet d'une véritable concertation ouverte à tous les acteurs concernés par le médicament. Les difficultés rencontrées aujourd'hui sont le fruit et les conséquences des décisions prises de manière unilatérale et en dehors de toute concertation», conclut-on. **Louisa Ait Ramdane**

Ils tirent la sonnette sur la pénurie de médicaments

Deuxième dimanche de grève blanche des pharmaciens

Le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo) reconduit, aujourd'hui, la grève blanche lancée il y a une semaine, dont le principe est de boycotter les commandes auprès des fournisseurs. Le syndicat veut, à travers ce mouvement, lancer encore une fois un appel fort aux autorités concernées pour les amener à se pencher de manière sérieuse sur le problème de pénurie du médicament. Les pharmaciens d'officines tirent, une nouvelle fois, la sonnette d'alarme et alertent sur la pénurie de médicaments. Dans un communiqué rendu public

hier, le syndicat indique que «cette fois-ci, le mouvement est national et tous les Bureaux des wilayas sont appelés à y participer». «En raison de la situation qui caractérise le marché du médicament et l'enregistrement de nombreux médicaments en situation de rupture depuis plusieurs mois, le syndicat reconduit sa grève blanche», lit-on dans un communiqué rendu public hier. Le principe de cette grève blanche s'exprime par un boycott des commandes, explique le Snapo. Aucun pharmacien ne passera de commande auprès de ses fournisseurs. «C'est un

mouvement qui tient à exprimer la colère des pharmaciens et leur désarroi, en raison de leur quotidien professionnel très difficile et des problèmes rencontrés en matière d'approvisionnement de leurs officines», précise-t-on. Selon le syndicat, la mission principale du pharmacien est d'assurer l'accessibilité du médicament aux citoyens. «Cette mission est compromise à cause de l'indisponibilité, depuis plusieurs mois, de dizaines et de dizaines de médicaments. La liste des médicaments en rupture dépasse largement les 335 médicaments déjà recensés», fera remarquer le Snapo. Malgré tous les rapports et correspondances établis par le Snapo, la situation reste inchangée. «Bien au contraire, nous enregistrons chaque jour d'autres médicaments qui disparaissent du marché et de nos étalages», regrette le syndicat, qui rappelle qu'il a eu recours à ce genre de mouvement de protestation pour ne pas pénaliser les malades, précisant qu'«arrêter de com-

mander un jour par semaine ne risque pas d'avoir des conséquences négatives sur l'accessibilité des citoyens aux médicaments, car nos officines vont pouvoir continuer à fonctionner avec leurs stocks disponibles». Le syndicat veut, à travers ce mouvement, lancer encore une fois un signal fort aux autorités concernées pour les amener à se pencher de manière sérieuse sur ce problème qui touche à un secteur stratégique, celui du médicament. La régularité de la disponibilité des médicaments n'est pas garantie, et c'est une question de sécurité sanitaire, estime le syndicat qui précise que l'accès équitable de tous les pharmaciens au médicament n'est pas garanti non plus. Pour le Snapo, les ruptures, réelles ou provoquées, entraînent des pratiques inadmissibles sur le marché du médicament, dont les pharmaciens sont victimes, ce qui complique davantage la situation. «L'éthique et la déontologie doivent sévir au sein du secteur de

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 164 nouveaux cas et 4 décès

L'ALGERIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (4), portant à 2 958 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 164 cas, soit 18 cas de moins par rapport au bilan d'hier (182), pour atteindre, au total, 111 764 cas confirmés. **R. N.**

Agérie/France

L'ambassadeur Antar Daoud plaide pour la consolidation de la coopération bilatérale

■ L'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud, qui a été reçu vendredi par le président du Sénat français, Gérard Larcher, a réitéré la disponibilité de la partie algérienne à consolider la coopération bilatérale dans tous les domaines, conformément à la volonté exprimée par les Présidents Abdelmadjid Tebboune et Emmanuel Macron.

Par Hocine H.

Se félicitant de la «qualité des relations» entre les institutions parlementaires des deux pays, M. Daoud a réitéré «la disponibilité de la partie algérienne à consolider la coopération bilatérale dans tous les domaines, conformément à la volonté exprimée par les deux chefs d'Etat, Abdelmadjid Tebboune et

Emmanuel Macron, de travailler de concert sur les dossiers d'intérêt commun, notamment économiques, les questions régionales et le dossier de la mémoire». Par ailleurs, l'entretien a été l'occasion d'aborder longuement les questions régionales. Les deux responsables ont ainsi «salué» la formation d'une autorité exécutive intérimaire en Libye, marquant le soutien de leurs pays aux efforts des Nations unies pour une réconciliation inter-libyenne, en dehors de toute interférence étrangère.

Concernant le Mali, les discussions ont permis de relever «la satisfaction des différentes parties» quant à la tenue le 11 février 2021 à Kidal, de la 5^e réunion de haut niveau du Comité de suivi de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, qui a vu la participation, par visioconférence, du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian.

A propos des autres développements au Sahel, il a été souligné «l'importance de renforcer les mécanismes de coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé transfrontalier et leur connexion avec les divers trafics : drogue, armes, migration clandestine». Soulevant la ques-



tion du Sahara occidental, l'ambassadeur qui a tenu à signaler la gravité de la situation dans ce territoire occupé, induite par la reprise du langage des armes entre le royaume du Maroc et le Front Polisario, a rappelé «la position constante de l'Algérie en faveur de l'exercice par le peuple sahraoui de son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux principes de la chartes des Nations unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale».

H. H.

Le développement de la coopération bilatérale évoqué Entretien téléphonique entre Tebboune et Macron

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, un appel téléphonique du président de la République française, Emmanuel Macron, lors duquel ils «ont passé en revue les perspectives du développement des relations bilatérales», indique un communiqué de la Présidence de la République. Lors de cet entretien téléphonique, les deux présidents ont convenu de «poursuivre la coordination entre les deux parties, en vue de booster la coopération bilatérale dans divers domaines et rapprocher les vues sur certains dossiers», précise le communiqué.

R. N.

Accidents de la circulation 12 morts et 420 blessés enregistrés ces dernières 48 heures

DOUZE personnes ont trouvé la mort et 420 autres sont blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 18 au 20 février en cours à travers plusieurs wilayas du pays, indique, hier, un communiqué de la Protection civile. Les éléments de la Protection civile ont «effectué 374 interventions durant cette période, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, causant le décès de 12 personnes et blessant 420 autres», ajoute le communiqué, affirmant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux, puis évacuées vers les structures sanitaires. En outre, la Protection civile a déploré le décès d'un nourrisson âgé de 9 mois et sept autres personnes blessées dans une explosion de gaz de ville survenue durant la même période dans une habitation à Batna, poursuit la même source, ajoutant que six incendies urbains et divers ont été circonscrits et stoppés leur propagation à travers les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Tamanrasset, Tizi Ouzou et M'sila. Ainsi, l'intervention de la Protection civile durant ces dernières 48 heures a permis de «prodiguer des soins de première urgence à 27 personnes incommodes par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas d'Alger, Médéa, Sidi Bel-Abbès, Djelfa, Oum El Bouaghi, El Bayadh et Tlemcen», souligne le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant les dernières 48 heures, 97 opérations de sensibilisation à travers 16 wilayas (62 communes) et 85 opérations de désinfection générale à travers 14 wilayas (49 communes), ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, selon le même communiqué.

H. N.

Agriculture

Protéger le patrimoine génétique végétal contre le changement climatique

Le changement climatique menace le patrimoine génétique végétal du pays, ce qui risque d'accroître davantage sa dépendance aux importations de graines de semences, a alerté un chercheur de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), préconisant des mesures urgentes pour préserver ce patrimoine.

«Des mesures devraient être déployées en urgence pour préserver les espèces locales et la diversité génétique contre les impacts des changements climatiques», a recommandé le D^r Chebouti Abderrezak, dans un entretien à l'APS.

Estimant que la sécurité alimentaire du pays passe systématiquement par la préservation de son patrimoine génétique végétal, M. Chebouti a souligné que la détention d'une variabilité génétique élevée, conservée de manière fiable, permettrait de répondre rapidement à la croissance des besoins du secteur agricole. «A partir de nos graines locales, nous pouvons développer de nouvelles variétés à haut rendement, de haute valeur nutritionnelle et résistantes au stress hydrique, ce qui nous permettra

de se passer des importations des graines», a-t-il expliqué. Par ailleurs, cet expert agronome a mis en garde contre l'utilisation des variétés améliorées importées, au détriment des ressources génétiques locales, pour motif d'augmenter les rendements. Selon lui, cette solution «facile», adaptée par des agriculteurs pour faire face à la demande croissante des populations, n'est pas sans risque. Ces changements, parfois radicaux dans les pratiques agricoles des autochtones, a-t-il averti, auront pour conséquence «la disparition progressive de nos variétés de graines, pourtant mieux adaptées aux conditions climatiques locales». Estimant que la préservation des variétés locales des cultures stratégiques constitue le gage d'une sécurité alimentaire durable du pays, l'expert recommande notamment de conserver «en priorité» des variétés locales des cultures stratégiques telles les graines de céréales, les légumineuses alimentaires et les fourrages. «Le choix de ces cultures est justifié par leur place stratégique dans l'économie nationale», a-t-il argué.

Il a appelé, à ce titre, que la filière céréalière connaît une

dépendance accrue aux importations avec plus de six millions de tonnes de produits céréaliers annuellement, d'où la nécessité, selon lui, de conserver les semences de blé locales et de les développer pour avoir un meilleur rendement à l'hectare.

Il en est de même pour les graines des légumineuses. «La demande des légumes secs, qui ont toujours fait partie de nos aliments de base, ne cesse d'augmenter», a-t-il fait constater, en précisant que l'Algérie importe annuellement 2 millions de quintaux de légumes secs pour 250 millions de dollars. Quant aux fourrages, il a assuré que l'amélioration de la production fourragère, à travers la conservation et le développement des semences locales, est nécessaire pour faire accroître la production nationale en lait et en viandes rouges et de limiter ainsi les importations, surtout en ce qui concerne la poudre de lait.

L'importance de créer une «banque des graines»

Interrogé sur le projet relatif à la mise en place d'une «banque des graines locales», qui peine à voir le jour, D^r Chebouti a répon-

du que la structure existe toujours au niveau de la station expérimentale agricole de Baraki (Alger) mais le projet est toujours à l'arrêt pour des raisons financières. «Le montant financier initial du projet est en cours de réévaluation du fait de la dévaluation du dinars», a-t-il expliqué, soulignant l'urgence d'un tel édifice pour le secteur agricole. «La finalisation de ce projet permettra à l'Algérie de préserver et d'enrichir son patrimoine génétique végétal en assurant le stockage de petites quantités de semences récoltées auprès des agriculteurs des différentes régions du pays», a-t-il fait valoir. D'après l'Union nationale des agronomes (UNA), l'Algérie compte plus de 2 000 sortes de graines de différentes filières datant de plusieurs milliers d'années. Malgré cette richesse variée, le pays importe l'essentiel des semences de l'étranger. Le président de l'UNA, Mounir Oubiri, avait récemment appelé à inverser cette tendance en associant les centres de recherche et les acteurs du monde agricole dans la promotion et le développement des graines locales.

Hania Y.

Banques publiques

Instruction ministérielle pour améliorer le traitement des dossiers de crédit

■ Le ministère des Finances a, dans une note publiée sur son site web, instruit les banques publiques afin de réduire les délais de traitement des dossiers de crédit, lesquels ne doivent pas dépasser les 30 jours, et pour améliorer l'accueil et l'orientation de la clientèle.



Par Salem K.

Dans cette note adressée par le ministre des Finances aux présidents-directeurs généraux des banques publiques, ces derniers sont instruits d'assurer le traitement des dossiers de crédit «en 30 jours maximum» à compter de l'introduction de la demande et

d'assurer la qualité de la communication et de l'information du client pour une bonne compréhension des procédures».

S'agissant du délai de traitement, le ministère appelle à l'instruction du dossier de crédit à travers une vérification formelle exhaustive lors de son dépôt, «ce qui évitera un allongement injustifié du délai de traitement, le plus souvent dû au manque de

documents et de pièces constructives du dossier».

Il souligne ainsi de la nécessité du raccourcissement du délai de traitement des dossiers de crédit, «qui ne doit pas dépasser 30 jours, depuis l'introduction de la demande de crédit jusqu'à la notification de la décision finale de la banque».

Ce délai doit être porté à la connaissance de la clientèle qui

pourra s'en prévaloir, instruit le ministère.

S'agissant de l'orientation et la communication de l'information, le ministère instruit les banques à l'effet de «prendre toute mesure jugée nécessaire, pour assurer une amélioration significative de ce processus, notamment en ce qui concerne la qualité de la communication et de l'information qui doit être mise à la disposition de la clientèle, au niveau des agences et des sites internet des banques publiques».

Cette information, poursuit la même source, doit être disponible en permanence, complète et simplifiée, pour assurer une bonne compréhension des procédures et un conseil personnalisé.

A ce titre, et afin d'assurer une plénitude dans la réalisation de cet objectif, le ministère appelle les banques publiques à mettre en place les procédures et les circuits d'information qui assurent un traitement «optimal» et dans les délais requis des dossiers de crédits.

Inscrire les personnels dans une logique de performance

«Dans le même temps, il est nécessaire d'inscrire les structures et les personnels chargés de la clientèle et de l'étude des dossiers de crédit dans une

logique de performance et de productivité, afin que la fonction financement puisse connaître les améliorations qualitatives indispensables, permettant un alignement rapidement de cette fonction sur les meilleures pratiques internationales en la matière», selon l'instruction.

D'une manière générale, et en raison de la position dominante des banques publiques sur le marché et des responsabilités qui en découlent, estime le département des Finances, chaque banque publique doit organiser et codifier ses processus de décision, en matière de traitement des dossiers de crédit et en assurer le respect.

«Le respect de ces processus et de ce délai constitue un des critères les plus importants déterminant la perception de la clientèle sur la qualité des services et la performance des banques publiques», affirme l'instruction.

Aussi, et s'agissant des conditions d'accueil et d'orientation de la clientèle, le ministère estime impératif d'accorder à ces aspects «hautement stratégiques» pour l'image de marque des banques, toute l'importance dans le processus de la gestion quotidienne des services. Ainsi, il est désormais exigé de chaque banque d'accorder le plus grand intérêt à l'accueil, en organisant, notamment, des espaces dédiés pour le confort des clients.

S. K.

Au niveau de trois postes frontaliers

Vers la réouverture de laboratoires de contrôle de qualité

Des laboratoires de contrôle de qualité seront «bientôt» rouverts au niveau de trois postes frontaliers dans le sud du pays, a-t-on appris auprès de la direction du Commerce de la wilaya de Ouargla.

Les laboratoires auront pour

mission principale d'assurer le contrôle de qualité de la marchandise au niveau des postes frontaliers de Taleb-Larbi (El-Oued), Debdab (Illizi) et Aïn-Guezam (Tamanrasset), a précisé le directeur local du secteur, Ayachi Amrouni, lors d'une rencontre nationale organisée

en visioconférence sur le système réglementaire de contrôle de la qualité et la protection du consommateur.

Le contrôle de la conformité aux frontières avant le dédouanement concerne, entre autres, les produits alimentaires, les produits cosmétiques et les pro-

duits industriels, a-t-il expliqué.

La réouverture de ces laboratoires de contrôle aux frontières vise à garantir une meilleure protection de la santé et de la sécurité des consommateurs notamment, a souligné le responsable.

G. H.

Prix agricoles

Le blé et le maïs reculent, le soja monte

Les cours du maïs et du blé cotés à Chicago ont terminé la semaine en baisse vendredi, tandis que le soja s'est un peu apprécié après des prévisions sur les stocks américains.

«Les prix agricoles ont fini en ordre dispersé vendredi, le soja se dégageant comme le principal vainqueur de la séance après que le ministère américain de l'Agriculture a dit s'attendre à des réserves historiquement basses en 2021/2022, ce qui a provoqué des mouvements d'achats aujourd'hui», expliquent les analystes de Farm Futures.

A l'issue d'un forum de deux jours en visioconférence sur ses perspectives annuelles, le ministère de l'Agriculture (USDA) a publié un document où il chiffre ses prévisions d'offre et de demande pour les céréales et l'oléagineux. Les stocks de soja sont ainsi attendus à 145 millions de boisseaux de soja

(environ 4 millions de tonnes) en fin de campagne prochaine, un niveau jugé particulièrement faible par rapport à la consommation envisagée.

De leur côté, «les prix du maïs ont chuté après une vague de ventes techniques et de prises de profits aujourd'hui, pendant que les contrats de blé d'hiver sont retombés dans le rouge après avoir enregistré des gains importants jeudi», notent les analystes de Farm Futures. Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en mars a terminé à 6,5075 dollars, contre 6,6250 dollars jeudi, en baisse de 1,77 %.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars a fini à 5,4275 dollars contre 5,5025 dollars la veille, perdant 1,36 %.

Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en mars a terminé à 13,7725 dollars,

contre 13,7500 dollars à la dernière clôture, en hausse de 0,14 %.

Wall Street termine sans direction après une semaine maussade

La Bourse de New York a terminé vendredi sans direction, le Dow Jones stagnant au terme d'une semaine maussade où les marchés se sont inquiétés de la hausse des taux obligataires.

Selon des résultats provisoires à la clôture, l'indice des valeurs vedette Dow Jones a conclu à son niveau de la veille à 31 494,78 points. Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a grappillé 0,07 % à 13 874,46 points. Le S&P 500 a lâché 0,18 % à 3 906,74 points.

Ghani Y.

Brasil

Forte chute des actions de Petrobras

LES ACTIONS du géant pétrolier brésilien Petrobras chutaient de plus de 7 % vendredi, à la suite de déclarations du Président Jair Bolsonaro évoquant des «changements» dans la compagnie publique, après plusieurs hausses successives des prix des combustibles.

Les actions ordinaires de Petrobras cédaient 7,10 % vers 17h00 GMT et les préférentielles reculaient de 5,71 %, tandis que l'indice Ibovespa de la Bourse de Sao Paulo était en légère baisse par rapport à la veille (-0,45 %).

«J'annonce que nous aurons des changements à Petrobras. Jamais nous n'allons interférer avec cette grande entreprise, ni avec sa politique de prix, mais le peuple ne peut pas être pris par surprise par certaines augmentations brutales des prix», a déclaré vendredi matin le président Bolsonaro, lors de l'inauguration d'un canal dans le Pernambouc (nord-est).

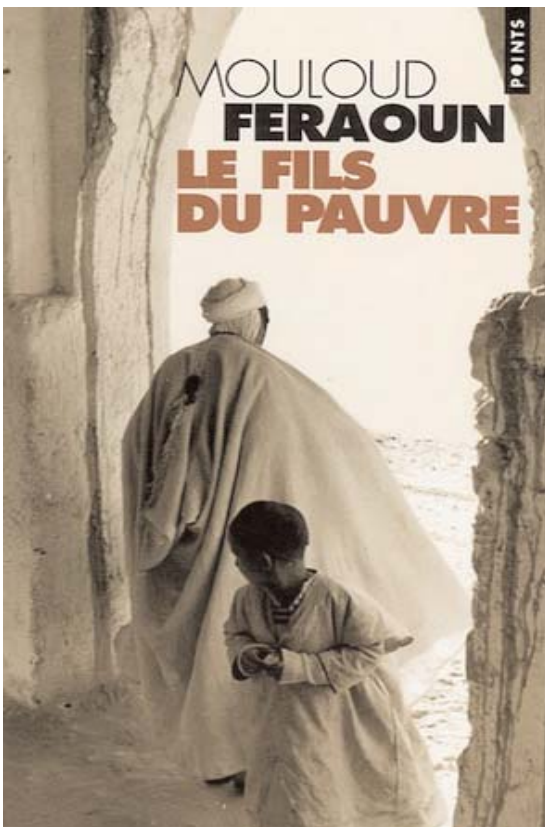
L. M.

Œuvres de Mouloud Feraoun

La langue française, un moyen de résistance

■ Un séminaire dédié aux écrivains martyrs de la glorieuse guerre de Libération nationale a été organisé en ligne. Cette rencontre qui a vu la participation de plusieurs enseignants universitaires et chercheurs, était une occasion pour revenir sur l'œuvre de l'écrivain Mouloud Feraoun.

Ph/D.R.



Par Ablia Selles

Le but majeur de cette rencontre est de mettre la lumière sur l'utilisation de la plume comme arme contre le colonisateur. Organisé par l'université Chadli-Bendjedid d'El Tarf, la valeur de ces rencontres-débats consacrées à cette période déterminante du pays réside dans la contribution des auteurs martyrs constituant ce panorama littéraire et leur rôle déterminant dans la mobilisation du peuple et sa participation à la lutte armée pour le recouvrement de l'indépendance. En effet, l'usage de la langue française par Mouloud Feraoun «n'était pas un choix, mais une obligation et un excellent moyen de résistance et d'affirmation de soi», a précisé une enseignante de l'université 20-Août-1955 de Skikda. «L'écriture

dans la langue française chez l'auteur du "Fils du pauvre" lui a permis de contribuer, à sa manière, dans la lutte anti-coloniale et à poursuivre un combat sans merci jusqu'à son assassinat par l'OAS, le 15 mars 1962», a précisé Yamina Benachour lors du séminaire tenu dans le cadre de la commémoration annuelle, le 18 février, de la Journée nationale du Chahid. Relevé que cette date constitue une halte pour se remémorer les sacrifices des femmes et hommes de lettres engagés, l'universitaire a ajouté que Mouloud Feraoun «a su, par la plume et le choix des mots, jouer un rôle capital dans l'éveil de la conscience du peuple et sa sensibilisation vis-à-vis de la lutte armée». Evoquant cette dialectique de l'encre et du sang, l'universitaire Yamina Benachour a signalé que les écrits des nombreux écrivains martyrs, dont Mouloud Feraoun, constitueront à jamais «l'empreinte indélébile traduisant cette lutte farouche menée durant la longue nuit coloniale». L'intervenante a également cité les «remarquables» contributions des écrivains algériens engagés dont Mohammed Dib, Kateb Yacine et Mouloud Mammeri, dont les écrits continuent, à ce jour, à fasciner le lecteur. «S'intéressant à la vie des siens, leurs traditions et leurs

coutumes ainsi qu'aux grands sacrifices des paysans, les écrivains martyrs ont pu exprimer avec précision la marginalisation et le malaise vécu par un peuple assoiffé de liberté». A. S.

Prévu du 15 au 21 mars à Ouagadougou Semaine panafricaine de la critique d'art

DANS le cadre du Programme No'o Cultures, l'Association Nord-Ouest Cultures et l'Agence Panafricaine d'Ingénierie Culturelle (Apic), en collaboration avec l'Institut français de Ouagadougou et l'Institut Goethe de Ouagadougou, organisent la 1^{re} édition de la Semaine panafricaine de la critique d'art du 15 au 21 mars 2021 à Ouagadougou (Burkina Faso). Creuset annuel de rencontres et d'échanges, la SePaCA vise à contribuer à la reconnaissance et à la valorisation du métier de critique d'art en Afrique. Atelier de formation et de renforcement de capacités, célébration de l'excellence à travers la remise du Grand Prix de la critique d'art option cinéma organisé en 2020, réseautage à travers une table ronde et publication du numéro 3 du e-magazine spécialisé en critique d'art, telles sont les activités qui meubleront cette 1^{re} édition de la SePaCA. Initialement prévue en juillet 2020, cette session a été reportée en raison des restrictions en vigueur dans le cadre de la riposte contre la pandémie de Covid-19. Également reportée, la phase finale du cursus de formation initié en 2020 se tiendra à l'occasion de cette édition spéciale. Ce cursus a réuni, depuis mars 2020, 10 participants de 6 pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo). Vainqueur du concours panafricain de la critique d'art dont l'édition 2020 est consacrée au Cinéma, le Marocain Cherqui Ameur recevra officiellement son prix lors de cette édition de la SePaCA. Il animera à cette occasion un atelier pratique de renforcement de capacités sur la critique cinématographique et participera à la table ronde dont le thème est «Critique d'art en Afrique : où en sommes-nous ?», organisée en partenariat avec le Centre régional pour les arts vivants en Afrique, (CeraV/Afrique) et le Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (Celhto). Au total, plus d'une vingtaine de critiques d'art africains, amateurs ou professionnels, sont attendus à cette édition spéciale de la Semaine panafricaine de la critique d'art, organisée avec le soutien de divers partenaires.

Éditions El Qobia

Un recueil de nouvelles signé Mohamed Djaafar

Les difficultés du quotidien du citoyen, source de mal-être éprouvante et de stress permanent, sont au cœur du dernier recueil de nouvelles de l'écrivain Mohamed Djaafar intitulé «Comme une bouteille à la mer», publié récemment.

Édité récemment aux éditions El Qobia, ce recueil de nouvelles de 99 pages est un récit d'histoires inspirées du quotidien des citoyens, confrontés à des problèmes qui rendent leur vie «insupportable».

Écrites entre 2010 et 2014, ces nouvelles mettent en scène

des histoires de «petites gens» qui font face aux problèmes de la surpopulation urbaine, des embouteillages, de l'insalubrité et d'autres soucis qui compromettent tout changement vers une vie meilleure.

A travers le prisme de la vie quotidienne d'un balayeur, d'un responsable de la sécurité d'une cité universitaire, ou encore d'un écolier, l'auteur restitue le quotidien de la jeunesse et sa vision des choses en plus de confronter la réalité des villes d'aujourd'hui et celle des premières années de l'indépendance, avec

une pointe de dérision et d'humour.

Agrémentées de petites anecdotes, ces histoires révèlent au lecteur les secrets des protagonistes, décrits dans leurs traits de caractère et caractéristiques physiques.

En filigrane, ces nouvelles dont certaines ont été distinguées, donnent un aperçu sur la citoyenneté, les rapports sociaux, le chômage et les attentes des habitants des villes qui aspirent à une vie meilleure. Le narrateur porte ainsi un regard critique sur une société,

prise dans la tourmente de la corruption, la bureaucratie et la régression et tire la sonnette d'alarme sur ces phénomènes qui empoisonnent la vie des citoyens.

Dans une autre nouvelle Mohamed Djaafar dresse un tableau d'une partie de l'histoire contemporaine de l'Algérie à travers un dialogue de fiction entre les martyrs Amirouche et Si El Haoues qui se tiennent informés, depuis les cioux, de l'évolution du pays et du quotidien de leurs proches.

M. K.

Sia aux Golden Globes

Une pétition réclame que les nominations soient retirées

L'actrice a présenté ses excuses après avoir été accusée de caricaturer les personnes autistes. La polémique autour du premier film de Sia, «Music», ne se calme pas. Accusée d'avoir manqué de respect aux personnes autistes en cantant sa «muse» Maddie Ziegler dans le rôle de «Music», une ado autiste non verbale, la chanteuse se retrouve ciblée par une pétition qui demande que les deux nominations obtenues aux Golden Globes soient tout simplement retirées par la

Hollywood Foreign Press Association, qui organise la remise de prix. Le film a été nommé dans les catégories Meilleur Film Musical/Comédie et Meilleure Actrice de Film Musical/Comédie pour Kate Hudson. «Les vrais autistes ont été ignorés dans le processus de casting lorsque Sia a choisi Maddie Ziegler, neurotypique, pour jouer ce personnage autiste de Music, parce qu'elle ne peut pas faire un projet sans elle». En outre, le film comporte des séquences musicales fan-

taisistes qui se déroulent dans l'esprit de «Music», qui utilisent des lumières stroboscopiques et des mouvements rapides de caméra, ce qui le rend inobservable pour de nombreuses personnes atteintes d'autisme et d'épilepsie. «Sia a fait en sorte qu'une majorité d'entre nous ne pourra pas le regarder», peut-on lire dans cette pétition, partagée sur Change.org et déjà signée par plus de 67 000 personnes. Après avoir dans un premier temps refusé les critiques, Sia a déclaré en début de mois qu'el-

le était «désolée» d'avoir écouté les «mauvaises personnes» lorsqu'elle a réalisé son film et qu'elle ne voulait choquer la sensibilité de personne. Interpellée dans la pétition sur la manière dont est représentée «Music» lorsqu'elle se fait attacher lors d'une crise, l'interprète de «Chandelier» a promis que son film serait précédé d'une mise en garde selon laquelle elle ne «valide pas l'utilisation de la contrainte sur les personnes autistes».

D. R.

R. I.



Birmanie

La junte ignore les condamnations internationales

■ Des manifestants pro-démocratie ont rendu hommage, hier en Birmanie, à l'épicière de 20 ans décédée la veille, première victime de la répression des militaires, indifférents aux multiples condamnations internationales.

Par Mourad M.

Plusieurs milliers de contestataires, dont des représentants des nombreuses minorités ethniques en costume traditionnel, sont de nouveau descendus dans les rues de Rangoun, la capitale économique.

Ils réclament le retour du gouvernement civil, la libération des détenus et l'abolition de la Constitution très favorable aux militaires.

Près de la célèbre pagode Shwedagon, dans le centre-ville, une couronne mortuaire a été déposée en hommage à Mya Thwate Thwate Khaing, décédée vendredi après avoir passé 10 jours en soins intensifs.

«La balle qui la transpercée a touché toutes nos têtes», a déclaré un contestataire. «Tu es notre martyre», a écrit un autre, en déposant une rose blanche au pied de son portrait.

La jeune fille a été ciblée à la tête par un tir à balles réelles, selon des médecins. Les autorités affirment, elles, que seuls des projectiles en caoutchouc ont été utilisés ce jour-là par les forces de l'ordre. Un service funéraire doit avoir lieu aujourd'hui.

Près de trois semaines après

le putsch du 1^{er} février qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi et mis fin à une fragile transition démocratique de 10 ans, le concert de protestations internationales et l'annonce de nouvelles sanctions n'infléchissent pas les généraux.

Les connexions internet ont été quasiment coupées pour la sixième nuit consécutive, avant d'être restaurées dans la matinée. L'encyclopédie en ligne Wikipédia a, elle, été bloquée dans toutes les langues.

Les interpellations se poursuivent avec près de 550 personnes arrêtées en moins de trois semaines (responsables politiques, fonctionnaires grévistes, moines, activistes...), d'après une ONG d'assistance aux prisonniers politiques. Seules une quarantaine ont été relâchées.

Les manifestations, qui ont rassemblé ces deux dernières semaines des centaines de milliers de Birmans à travers tout le pays, sont largement pacifiques, mais les forces de l'ordre n'ont pas hésité à avoir recours aux canons à eau, ainsi qu'à des tirs de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc.

A Myitkyina, dans le nord, de petits groupes de contestataires ont été dispersés vendredi par la police et des militaires armés de

matraques, selon des vidéos en ligne et des témoins. Une enseignante, qui était sur place et se cache désormais par crainte d'être arrêtée, a déclaré à l'AAPP avoir assisté à des dizaines d'interpellations. La junte a pour sa part fait état du décès en début de semaine d'un policier.

La peur des représailles est très forte en Birmanie où les deux derniers soulèvements populaires de 1988 et 2007 ont été réprimés dans le sang par l'armée. Malgré cela, parallèlement aux rassemblements, les appels à la désobéissance civile se poursuivent avec des médecins, enseignants, contrôleurs aériens et cheminots toujours en grève. A Monywa (centre), un soldat a fait le salut à trois doigts, en geste de résistance, avant de rejoindre une manifestation, d'après des images diffusées sur les réseaux sociaux.

Des hommes l'ont fait boire et il a participé au rassemblement sous l'emprise de la boisson, a assuré le journal «Global New Light Of Myanmar», qui appartient à l'État, ajoutant que le militaire allait être poursuivi.

Des cuisiniers de Mandalay (centre) ont aussi répondu à leur manière aux appels, en gravant le visage d'Aung San Suu Kyi sur des pastèques décoratives.

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se réuniront lundi pour discuter d'éventuelles mesures contre



l'armée. «Sanctionner certains chefs militaires est symboliquement important, mais n'aura pas d'impact significatif», a averti l'ONG Burma Campaign UK.

«Il est peu probable qu'ils aient des avois à geler dans l'Union européenne, et une interdiction de visa n'équivaut à rien de plus qu'à une interdiction de vacances», a-t-elle ajouté, plaidant pour des mesures coercitives élargies aux puissants conglomérats contrôlés par les militaires.

A ce jour, les États-Unis, qui ont condamné «toute violence envers le peuple de Birmanie», n'ont annoncé que des sanctions ciblées contre certains généraux tout comme le Royaume-Uni,

l'ancienne puissance coloniale, et le Canada.

Pékin et Moscou, alliés traditionnels de l'armée birmane aux Nations unies, considèrent la crise comme «une affaire intérieure» au pays.

Aung San Suu Kyi, 75 ans, tenue au secret depuis son arrestation, est inculpée pour des motifs non politiques, accusée d'avoir importé «illégalement» des talkie-walkies et d'avoir violé une loi sur la gestion des catastrophes naturelles.

Les militaires ont justifié leur coup d'État par des allégations de fraudes massives aux élections de novembre, largement remportées par le parti de la paix 1991.



Commentaire

Vaccination

Par Fouzia Mahmoudi

Les États-Unis sont le pays à recenser le plus de morts dus au Covid-19 avec déjà plus de 500 000 décès et près de 30 millions de cas enregistrés. Pourtant, ils sont aussi l'un des pays où l'on se méfie le plus des vaccins contre le nouveau coronavirus. Fervent promoteur du vaccin, dont il a lui-même profité il y a déjà quelques semaines, le président américain Joe Biden a tenu une fois encore, lors d'une visite vendredi dans une usine Pfizer fabriquant un vaccin contre le coronavirus, à assurer aux Américains que le remède était sûr et qu'il serait la clé vers la fin de la pandémie. Le démocrate, qui a fait de la lutte contre le Covid-19 son cheval de bataille depuis son investiture à la tête des USA le 20 janvier dernier, s'est adressé à ceux de ses compatriotes se disant sceptiques sur les vaccins, qui ont été produits à une vitesse record face à la crise sanitaire mondiale. «Les vaccins sont sûrs. S'il vous plaît, pour vous, votre famille, votre communauté, ce pays, prenez le vaccin quand ce sera votre tour et qu'il sera disponible. C'est comme ça que nous vaincrons cette pandémie», a dit le Président américain, assurant que les compagnies fabriquant les vaccins étaient «méticuleuses». «S'il y a un message à faire parvenir à tout le monde dans ce pays, c'est celui-ci : les vaccins sont sûrs», a-t-il insisté. «Il n'y a jamais, jamais eu de défi logistique plus grand que ce que nous essayons de faire, mais nous sommes en train d'y arriver», a-t-il encore dit à propos de la distribution des précieux flacons et des injections. Selon le Président, l'objectif d'administrer un million d'injections par jour pour arriver à 100 millions pendant les 100 premiers jours de son mandat est en bonne voie pour être dépassé, avec une moyenne actuelle de 1,7 million d'injections quotidiennes. Avec un bilan dépassant le demi-million de morts aux États-Unis, Joe Biden a dit ne pas vouloir se risquer à des prédictions sur la date de la fin de la crise. Mais il a affirmé que 600 millions de doses (assez pour couvrir presque tout le pays) devraient être prêtes d'ici la fin juillet. «Je crois que nous allons nous rapprocher de la normalité d'ici la fin de cette année. Si Dieu le veut, ce Noël sera différent de celui qui l'a précédé, mais je ne peux pas m'y engager», a-t-il dit. Reste que ces bonnes paroles ne seront probablement pas suffisantes pour convaincre les plus sceptiques contre le vaccin. Au final, que ce soit aux États-Unis ou ailleurs, à moins d'adopter des politiques de vaccination coercitives, il sera difficile de convaincre 100 % des populations de s'y soumettre volontairement, alors que depuis quelques semaines le vaccin AstraZeneca fait parler de lui pour ses effets secondaires multiples.

F. M.

Naufrage de migrants en Italie

Les gardes-côtes recherchent des disparus

Les gardes-côtes italiens ont lancé des recherches après qu'une embarcation transportant une cinquantaine de migrants s'est retournée au large de l'île de Lampedusa dans la nuit de vendredi à samedi. Le naufrage est intervenu au large de la petite île située au sud de la Sicile, alors que les gardes-côtes

transféreraient sur leurs vedettes les migrants en difficulté, ont-ils annoncé dans un communiqué, relayé par des médias. Selon des témoignages recueillis auprès des survivants, cinq personnes manqueraient à l'appel. A ce stade, une quarantaine de migrants, dont l'origine n'a pas été précisée, on pu être secourus,

et un hélicoptère a été mobilisé pour poursuivre les recherches. «L'opération de cette nuit est intervenue à l'issue d'une journée particulièrement intense en raison du signalement d'un nombre important d'embarcations transportant des migrants vendredi», ont indiqué les gardes-côtes dans leur communiqué.

R. I.

Indonésie

Des inondations forcent des milliers de personnes à quitter leurs maisons à Jakarta

Des inondations ont été enregistrées dans plusieurs parties de la capitale indonésienne hier, forçant des milliers de personnes à quitter leurs maisons, après de fortes pluies qui se sont poursuivies des heures durant, rapporte la presse locale. Quelque 379 familles, soit un total de 1 380 personnes ont dû quitter leurs maisons alors que les eaux de crue ont atteint jusqu'à 1,8 mètre précisément dans le sud et l'est de Jakarta, a relevé le président par intérim de l'Agence régionale de Jakarta pour l'atténuation des catastrophes (BPBD), Sabdo Kornianto. «De nombreuses zones sont encore touchées par les inondations en raison des fortes pluies et du débordement de la rivière de Ciliwung, de la

rivière Krokot et de la rivière Pesanggrahan dans le sud de Jakarta et la rivière de Cipinang à l'est de Jakarta», a indiqué la BPBD dans un communiqué, relayé par des médias.

L'Agence de météorologie, de climatologie et de géophysique (BMKG) a, quant à elle, annoncé que la capitale indonésienne pourrait connaître de fortes pluies, avertissant les habitants locaux contre une série d'averses torrentielles.

Par ailleurs, plusieurs tronçons des routes à péage de Jakarta étaient également inondés et inaccessibles, selon l'opérateur routier.

En parallèle, la société de services publics «Perusahaan Listrik Negara» (PLN) a déclaré qu'elle avait coupé le courant à plus de

60 000 foyers dans la région du Grand Jakarta pour éliminer tout risque d'électrocution.

Depuis le début du mois d'octobre, de fortes pluies saisonnières, dues à une saison de mousson prolongée combinée à de multiples systèmes dépressionnaires, ont affecté de nombreuses provinces indonésiennes.

Le pic de la saison des pluies en 2020/2021 dans les régions de Jakarta, Banten, Java central, Bali, Nusa Tenggara Ouest et Nusa Tenggara-Est est prévu en ce mois de février, avait souligné la BMKG.

L'Indonésie, archipel aux plus de 17 000 îles, est souvent touchée par les catastrophes naturelles aux lourdes conséquences humaines et matérielles.

Libye

Le fondateur de Blackwater a violé l'embargo sur les armes

■ Erik Prince, fondateur de la société de sécurité privée Blackwater et farouche partisan de l'ancien président américain Donald Trump, a violé un embargo de l'ONU sur les armes en Libye, selon un rapport confidentiel révélé vendredi dans la presse.



PH. > D. R.

Par Moncef Gh.

Les quotidiens «New York Times» et «Washington Post» ont eu accès à ce rapport de 121 pages compilé par des enquêteurs de l'ONU pour le Conseil de sécurité.

Selon lui, Erik Prince a envoyé

des mercenaires étrangers et des armes à Khalifa Haftar alors qu'il tentait de faire chuter le gouvernement libyen soutenu par la communauté internationale en 2019.

Cette opération, d'un montant de 80 millions de dollars, prévoyait la formation d'un commando pour traquer et tuer de hauts

responsables libyens, dont certains potentiellement détenteurs de passeports européens, rapporte le «New York Times».

Erik Prince, qui est aussi le frère de l'ancienne ministre de l'Education Betsy DeVos, est le fondateur de la société de sécurité privée Blackwater, dont quatre ex-agents reconnus cou-

pables du meurtre de 14 civils irakiens en 2007 à Bagdad, ont été graciés par Donald Trump en décembre 2020.

Les accusations du rapport pourraient conduire à des sanctions à l'encontre de M. Prince, dont une interdiction de voyager, selon le «Times».

Relations égypto-libyennes : al-Sissi réaffirme son soutien aux nouvelles autorités

Le président égyptien, Abdel-Fattah al-Sissi, a réaffirmé, jeudi, la volonté de son pays de soutenir le peuple libyen et les nouvelles autorités dans l'établissement de mécanismes de gouvernance, a déclaré le bureau du président dans un communiqué.

M. Sissi a tenu ces propos lors d'une rencontre avec le nouveau Premier ministre libyen, Abdelhamid Dbeibah, en visite en Egypte, à laquelle ont également participé le Premier ministre égyptien, Moustafa Madbouli, et le directeur du Service des renseignements généraux, Abbas Kamel.

M. Debeibah et Mohamed Younes el-Menfi, président du Conseil présidentiel, ont été chargés par les membres du

Forum de dialogue politique libyen (FDPL) de gérer la phase de transition qui prendra fin le 24 décembre prochain, date de la tenue des élections générales.

Reprise des vols libyens à destination du Caire

Les autorités égyptiennes ont annoncé, jeudi, la reprise des vols en provenance de la Libye, après une suspension de plus d'un an, selon les médias locaux.

Le journal «Al-Ahram» a rapporté, d'après la déclaration du directeur de l'Autorité égyptienne de l'aviation civile, Ashraf Noyer, que «les autorités ont approuvé la reprise des vols de Libyan Airlines vers l'Egypte».

Noyer a également précisé que «la reprise des vols entre la Libye et l'Egypte devait commencer jeudi, en provenance de l'aéroport Benina de Benghazi (nord-est) vers l'aéroport Burj Al Arab d'Alexandrie (nord)».

D'autres vols sont programmés pour la semaine prochaine de l'aéroport de Mitiga à Tripoli vers Burj Al Arab à Alexandrie, après une interruption de plus d'un an, a-t-il ajouté.

M. Gh.

Sahara occidental

La Fondation R. Kennedy appelle Biden à «annuler la décision dommageable» de Trump

La Fondation américaine RF Kennedy pour les droits de l'Homme a lancé un appel à la nouvelle administration Biden pour l'inciter à «annuler la décision dommageable» de Trump sur la préendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

«Pour que la situation ne s'aggrave pas davantage, l'administration Biden doit rapidement annuler la décision dommageable de Trump sur le Sahara occidental en déclarant son désaccord avec elle, (et) soutenir activement un effort de règlement de l'ONU redynamisé», écrit la présidente de la fondation RF Kennedy.

Kerry Kennedy explique que «cela comprend la nomination d'un nouvel Envoyé personnel pour le Sahara occidental, un poste critique qui n'a pas été pourvu depuis plus de 18 mois, ainsi que l'inclusion d'un mandat de droits de l'homme attendu depuis longtemps à la mission de maintien de la paix des Nations unies dans la région».

Elle rappelle que «pendant la campagne électorale, Biden a

promis que l'Amérique donnerait à nouveau l'exemple dans les affaires internationales», estimant qu'il s'agit d'un premier test clé».

Rappelant également que la reconnaissance par l'administration Trump de la «prétendue» souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental fait suite à l'agression militaire marocaine dans la brèche d'el Gueguerat, le 13 novembre 2020 qui a menacé l'accord de cessez-le-feu déjà fragile avec le Front Polisario, Kerry Kennedy estime qu'«en tant que personne qui travaille activement pour la paix dans la région depuis des années, il est clair que l'administration Trump joue avec le feu».

«En décembre 2020, l'administration (Trump) a troqué le droit sahraoui à l'autodétermination – le mandat sur lequel les Etats-Unis eux-mêmes ont été formés – contre un accord dans lequel le Maroc reconnaît l'entité sioniste, ignorant des décennies d'efforts menés par les Nations unies (ONU) pour parvenir à un accord entre le Front Polisario et le Maroc», déplore la présidente

de la Fondation Kennedy.

«Alors que les victoires sont claires pour l'entité sioniste et le Maroc, le peuple sahraoui est à nouveau vulnérable et ignoré», ajoute la fille de Robert Kennedy, faisant savoir qu'«en tant que l'une des rares organisations de défense des droits de l'homme autorisées par les autorités (marocaines) à visiter le territoire, nous savons que les choses n'ont fait qu'empirer».

Elle a notamment cité le cas de la militante sahraouie Aminatou Haidar qui, en décembre dernier, «a commencé à subir une nouvelle vague de harcèlement, y compris une surveillance constante et une campagne de dénigrement, après avoir annoncé la création d'une nouvelle organisation de défense du peuple sahraoui».

Regrettant la non tenue d'un référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental promis depuis longtemps, Kerry Kennedy a, en outre, rappelé que des Sahraouis vivant dans la région «sont contraints de vivre dans un état d'oppression dans lequel ils vivent depuis

près de quatre décennies, entraînant des effets négatifs à long terme sur leur culture et leur bien-être général».

«Malgré les obligations internationales du Maroc en matière de droits humains, il existe une impunité quasi absolue pour les exactions commises contre le peuple sahraoui, qui vit dans un état de peur et d'oppression constante», déplore également la présidente de la Fondation Kennedy, assurant que «dans le Sahara occidental sous contrôle marocain, la présence écrasante des forces de sécurité, les violations des droits à la vie, à la liberté, à l'intégrité personnelle et à la liberté d'expression, de réunion et d'association, créent un état de peur et d'intimidation qui viole l'Etat de droit et le respect des droits de l'homme du peuple sahraoui».

«Il n'y a pratiquement pas de poursuites des violations des droits de l'homme, et les fonctionnaires responsables des violations et de la torture marchent librement dans les rues», a-t-elle martelé.

Younès G.

Tunisie 725 nouvelles contaminations au Covid-19 en 24 heures

AU TOTAL, 35 décès supplémentaires et 725 nouvelles contaminations liés au nouveau coronavirus ont été enregistrés en Tunisie au cours des dernières 24 heures, a annoncé, vendredi soir, le ministère de la Santé dans son bulletin quotidien sur la situation épidémique dans le pays.

Selon la même source, citée par l'agence de presse TAP, le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie et jusqu'au 18 février courant s'est élevé à 7 719 morts, alors que le nombre de contaminations recensées au cours de la même période a atteint 226 740 cas, dont 187 753 guérisons après le rétablissement de 1 580 personnes au cours des dernières 24 heures.

Selon le dernier bilan du ministère de la Santé, 1 264 personnes sont hospitalisées dans des établissements de santé des secteurs public et privé.

En outre, 287 personnes se trouvent en soins intensifs et 111 sont placées sous respiration artificielle, a ajouté la même source.

R. M.

Ligue 1 (14^e journée)

Le MCO sur le podium, l'USMA en chute libre

LE MC ORAN s'est emparé seul de la troisième marche du podium, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez le CS Constantine (3-1), vendredi lors de la 14^e journée de Ligue 1 qui a vu l'USM Alger concéder une deuxième défaite consécutive, en s'inclinant (1-0) chez l'US Biskra. C'est cependant l'exploit du MCO qui a le plus fait sensation en ouverture de la 14^e journée, devant se poursuivre samedi, car ayant permis aux gars d'«El Hamri» de porter leur capital à 24 points et de réaliser au passage la plus belle remontée en tête du classement général. Un succès assuré par Zoubir Motrani (4'), Boualem Mesmoudi (32') et Mohamed Bachir Belloumi (77'), au moment où Abdelhakim Amokrane avait réduit momentanément l'écart à la 72^e pour les «Sanafir» qui restent scotchés à la 14^e place, avec seulement treize unités au compteur. De son côté, l'USM Alger, qui s'est présentée à Biskra avec l'intention de se racheter de sa précédente défaite à domicile contre l'AS Aïn M'ilia, a essuyé un nouveau revers, s'inclinant sur un but de Hamza Salem à la 51'. Un résultat qui arrange parfaitement les

affaires des gars de «Ziban», désormais ex æquo avec le CSC à la 14^e place avec 13 points chacun, alors que les «Rouge et Noir» restent figés dans leur neuvième place avec 18 unités au compteur. Enfin, dans le bas du tableau, le duel des mal-classés NA Hussein Dey-USM Bel-Abbès s'est terminé sans vainqueur, les deux antagonistes se sont séparés sur un score de parité (1-1). Les choses avaient pourtant bien démarré pour les locaux qui ont réussi à débloquer la situation dès la 13^e minute grâce à un penalty de Rachid Nadji. Mais à force d'insister, les visiteurs ont eux aussi réussi à obtenir un penalty à la 70', transformé par l'attaquant Ali Haroun (1-1). Pour ce qui est des quatre matchs restants, ils ont été reportés à une date ultérieure, en raison de la participation de l'ESS, du CRB, du MCA et de la JSK aux différentes joutes continentales. Le MC Alger et le CR Belouizdad doivent se déplacer respectivement chez la JSM Skikda et le NC Magra, alors que l'ES Sétif et la JS Kabylie sont appelées à recevoir respectivement l'AS Aïn M'ilia et le RC Relizane.

Coupe d'Algérie de cyclisme (cadets)

Bachir Chennafi remporte la première étape

BACHIR Chennafi, sociétaire du club local de l'IRB El Kantara, a remporté le contre-la-montre de la Coupe d'Algérie cycliste (cadets), disputée vendredi à Biskra. Auteur d'un chrono de 13:42.02, Chennafi a devancé son coéquipier à l'IRBEK, Mounir Laloui, entré en deuxième position avec un chrono de 13:51.20, au moment où Ismaïl Haddad, sociétaire du Mouloudia d'Alger,

a complété le podium, en 13:54.79. Cinquante-huit cyclistes étaient au départ de cette première étape de la Coupe d'Algérie, disputée sous forme d'un contre-la-montre individuel, sur une distance de 9,34 km. Cependant, seuls 57 cyclistes ont franchi la ligne d'arrivée, car Bakari Mohamed Islam (ECSBA) a abandonné la course à mi-parcours.

Fédération algérienne de kempo

Hicham Ouhlila réélu président pour un second mandat

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de kempo (AKF), Hicham Ouhlila, a été élu pour un second mandat consécutif à la tête de l'instance, à l'issue de l'Assemblée générale électorale (AGE) pour le mandat olympique 2021-2024, organisée vendredi à Alger.

Hicham Ouhlila, seul candidat à sa propre succession, a rafilé la totalité des 20 voix des 20 membres de l'AG autorisés à voter.

«C'est une lourde tâche qui nous attend, surtout que l'AKF est une jeune fédération et la disci-

pline a encore besoin d'efforts et de persévérance pour sa promotion à travers tout le territoire national, en dépit de son lancement en 1976», a déclaré le président de l'instance. Et d'ajouter : «La mission qui m'attend lors de ce mandat olympique consiste à poursuivre la promotion de cet art martial, comme je l'avais tracé lors de mon premier mandat, avec l'aide des membres du bureau exécutif, tout en poursuivant la création des ligues de wilaya, sachant que seules cinq ligues sont opérationnelles jusque-là».

Sport féminin

L'Assemblée électorale de l'ANPDSF fixée au 26 février à Alger

L'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (Anpdsf) tiendra son Assemblée générale électorale (AGE), pour le mandat olympique 2021-2024, le 26 février (10h00) à Alger, a indiqué, vendredi, la présidente de cette association, Dounia Hadjab. Les membres de l'Assemblée générale ont approuvé vendredi les

bilans moral et financier de l'année 2020, outre le bilan du mandat olympique 2017-2020. Au cours de l'AG ordinaire, il a été procédé à l'installation des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en vue de l'AGE qui verra l'élection d'un nouveau président et du Bureau exécutif.

Coupe de la Confédération/ESS-Asante Kotoko et JSK-Stade Malien aujourd'hui

L'Aigle Noir pour confirmer, les Canaris pour se rebiffer

■ Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), l'ES Sétif et la JS Kabylie, disputent aujourd'hui la manche retour des 16^e de finale bis, respectivement face à Asante Kotoko et le Stade Malien, avec des fortunes diverses.

Par Mahfoud M.

Ainsi, les gars de la ville des Hauts-Plateaux qui se sont imposés à l'aller au Ghana, joueront plus libérés sur leur ancre du stade du 8-Mai-1945 de Sétif. En effet, les poulaux du Tunisien El Kouki tenteront de bien gérer la rencontre et feront tout ce qui est en leur pouvoir pour remporter un second succès afin de monter qu'ils restent au-dessus par rapport à cette équipe ghanéenne. Certes, ce ne sera pas facile de garder la même détermination, surtout quand on se sait pratiquement qualifié, mais il faudra faire très attention, vu que tout reste possible dans une rencontre de football et les Ghanéens n'ont pas encore dit leur dernier mot. Les joueurs avaient, faut-il le rappeler, fait grève pendant quelque temps pour réclamer leur argent, et la direction a vite fait de leur verser les primes de matchs tout en leur promettant de régler leurs salaires à la fin du mois de février en cours. Il n'empêche qu'ils seront déterminés et feront le nécessaire pour passer en phase finale, afin de, par la suite, pouvoir réclamer leur dû. De son côté, la JS Kabylie affrontera le Stade Malien avec l'ambition de remonter le score de l'aller, après sa défaite à Bamako sur le score de 2 à 1. Les Canaris savent ce qui les attend et sont conscients



Les Sétifiens proches de la «qualif»

du fait qu'ils doivent au moins inscrire un but tout en évitant d'en encaisser. A noter que le match sera officieusement par le referee principal Selmi Sadok qui sera assisté de ses compatriotes Khalil Hassani et Youssef Jemmy, au moment où un autre Tunisien, Amir Loucif, a été désigné comme quatrième arbitre, a indiqué, vendredi, le représentant algérien.

Le tirage au sort de la

M. M.

Ligue des champions (2^e journée)

Trio arbitral marocain pour MCA-EST

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre marocain Redouane Jyied pour diriger le match MC Alger-ES Tunis, mardi prochain au stade du 5-Juillet à Alger (20h00), pour le compte de la 2^e

journée de la Ligue des champions (groupe D).

L'arbitre central Jyied sera assisté de ses compatriotes Lahcen Azka et Mustapha Akerkad, selon l'instance continentale.

Le 4^e arbitre étant Karim Sabri. Lors de la 1^{re} journée, le MC Alger et le Zamalek d'Egypte ont fait match nul (0-0) au Caire, alors que l'ES Tunis s'est imposée à domicile devant Teungueth du Sénégal (2-1).

Présidence de la CAF

L'Ivoirien Anouma veut réformer une «Confédération malade»

L'IVOIRIEN Jacques Anouma, candidat à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF) lors de l'élection prévue le 12 mars prochain, a annoncé, vendredi à Abidjan, vouloir «réformer la gouvernance et la gestion d'une Confédération malade». «Nous ferons en sorte que toutes les décisions soient marquées du sceau de l'éthique et de l'équité», a déclaré Anouma, lors de sa première grande conférence de presse depuis l'annonce de sa candidature à la présidence de la CAF. Outre la réforme, l'ancien président de la Fédération ivoirienne de football

(FIF) a aussi décliné son programme axé sur trois points : renforcement des capacités des acteurs locaux, rétablissement des équilibres financiers et valorisation des compétences internes à travers la détection de nouveaux talents. «Je veux m'atteler à un véritable programme de restauration de la CAF : son administration, ses ambitions, avec à sa tête un comité exécutif soudé. Pour cela, la modernité, la responsabilité et la transparence seront les valeurs au cœur de mon action», a-t-il affirmé. Jacques Anouma est en lice avec trois autres candidats pour suc-

céder au Malgache Ahmad Ahmad, suspendu cinq ans par la Fifa en novembre pour détournements de fonds : Patrice Motsepe (Afrique du Sud), Augustin Senghor (Sénégal) et Ahmed Yahya (Mauritanie). L'ancien membre du comité exécutif de la Fifa a évoqué la possibilité de trouver un accord avec Augustin Senghor pour soutenir celui des deux hommes qui sera le mieux placé après le premier tour de scrutin. «Nous sommes en négociation. J'étais le premier à faire le pas. J'irai au Sénégal pour le rencontrer à nouveau», a-t-il indiqué.

Interdite de vote, la ligue d'Oran d'athlétisme se défend

LE PRÉSIDENT de la ligue d'athlétisme d'Oran, Brahim Amour, a estimé, hier, que son instance n'est pas responsable de l'absence d'un représentant lors de l'Assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de la discipline, ce qui lui a valu d'être interdite de vote lors de l'AG électorale qui sera refaite mardi.

«Le motif évoqué pour nous priver de notre droit de voter lors de l'AG électorale a trait à notre absence lors de l'AG ordinaire de la FAA, alors qu'à l'époque, notre ligue n'avait pas encore élu son président», a souligné ce responsable dans une déclaration à l'APS.

«La programmation de l'AG électorale de notre ligue n'est pas du ressort de cette dernière. C'est la direction locale de la jeunesse et des sports qui s'en charge et cette dernière a programmé notre AG le 25 janvier, soit le lendemain de l'AG ordinaire de la FAA», a-t-il poursuivi. Brahim Amour, qui a été élu pour un nouveau man-

dat à la tête de la ligue d'Oran d'athlétisme, a fait savoir, en outre, avoir transmis un recours aux services concernés au niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), «dans l'espoir de nous rétablir dans nos droits».

Il a rappelé, au passage, qu'il avait participé «le plus normalement du monde à l'AG électorale de la FAA en début de ce mois», et dont les résultats ont été annulés par la Commission de suivi du processus de renouvellement des instances sportives relevant du MJS. Pour rappel, le candidat perdant lors de l'AG électorale de la FAA, Yacine Louil, a formulé un recours auprès de la Commission nationale de suivi du processus de renouvellement des instances sportives, qui a décidé, en milieu de semaine, d'invalider les résultats des premières élections remportées par Farid Boukais. L'AG électorale a été reprogrammée pour mardi prochain.

R. S.

El Tarf

Saisie de mercure blanc à Boutheldja

PAS moins de 343,26 grammes de mercure blanc destinés à la contrebande ont été saisis dans la daïra de Boutheldja, relevant de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, hier, du chargé de communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une information faisant état d'une tentative de contrebande par un individu issu d'une wilaya du centre du pays, les services de la sûreté de daïra de Boutheldja ont ouvert une enquête qui s'est soldée par l'identification du présumé coupable, a ajouté le com-

missaire principal, Mohamed Karim Labidi. Le mis en cause a été appréhendé à bord d'un taxi, à l'entrée ouest de la ville de Boutheldja, a précisé la même source, signalant qu'après une fouille minutieuse du véhicule, ce produit sensible transporté dans des flacons a été récupéré. Le contrebandier, âgé d'une trentaine d'années, a été arrêté alors qu'il s'apprêtait à se rendre dans une localité frontalière pour écouler illégalement cette quantité de mercure blanc, a-t-on relevé.

K. L.

Crise politique en Tunisie

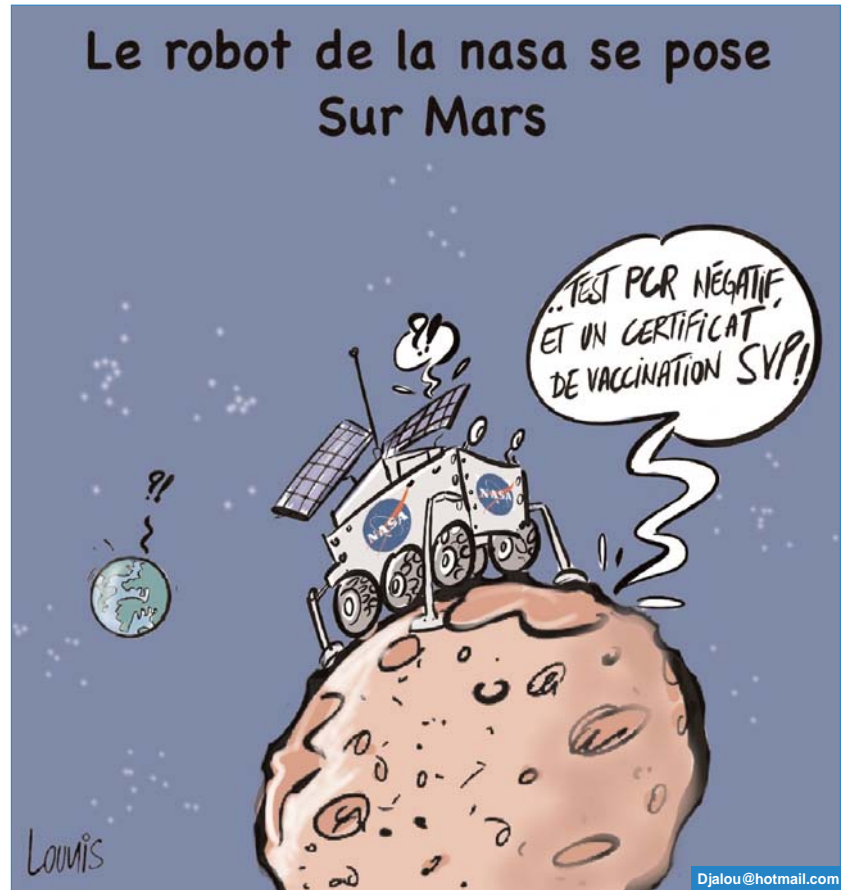
Rached Ghannouchi propose une réunion avec Kaïes Saïed

LE PRÉSIDENT du Parlement tunisien, Rached Ghannouchi, a adressé une correspondance au président de la République, Kaïes Saïed, «garant de l'unité nationale», lui proposant l'organisation d'une rencontre «le plus tôt possible», afin de trouver une solution à la crise politique que traverse le pays, rapporte l'Agence de presse TAP.

Rached Ghannouchi propose une réunion entre le Président, le Chef du gouvernement et le président de l'Assemblée des représentants du peuple, indique le Parlement dans un communiqué. Dans sa lettre, le président de l'ARP insiste sur l'impératif d'envoyer «des messages positifs aux Tunisiens et au monde entier» et de prouver, ainsi, que

«malgré les différences et la recrudescence des discours de division, la Tunisie reste un Etat de droit et des institutions». Dans une déclaration, hier, à l'agence TAP, l'assesseur du président du Parlement, chargé de l'information et de la communication, Maher Medhioub, a indiqué que le président de l'ARP a, dans sa lettre manuscrite, «invité le chef de l'Etat à convoquer une réunion avec le Chef du gouvernement et le président de l'Assemblée des représentants du peuple».

Le président de l'ARP, a-t-il relevé, a insisté sur l'«importance de l'unité nationale pour faire face aux répercussions de la pandémie de Covid-19 et à la situation économique et sanitaire difficile» du pays. Et d'ajouter



Mostaganem

L'accident de la balançoire géante dû à une défaillance mécanique

■ L'enquête préliminaire des services de la sûreté de wilaya de Mostaganem a conclu que la chute de l'attraction de la "balançoire géante", survenu vendredi soir dans un des espaces du parc de loisirs "Mostaland", au chef-lieu de wilaya, est due à une défaillance mécanique, a-t-on appris, hier, de ce corps de sécurité.

Par Lina F.

Un communiqué de la sûreté de wilaya, dont une copie a été remise l'APS, a indiqué que des éléments de la police judiciaire et de la police scientifique se sont rendus sur les lieux de l'accident où l'enquête et le constat préliminaires ont fait ressortir que la balançoire géante est tombée d'une hauteur de quelques mètres en rai-

son d'une défaillance dans l'équilibre des câbles de levage de cette attraction. Selon le même communiqué, les services de police ont enregistré 14 blessés à différents degrés de gravité, que les ambulances des services de la Protection civile ont transférés à l'hôpital «Ernesto-Che-Guevara» de Mostaganem, soulignant que les blessés ont reçu les soins nécessaires et quitté vendredi soir le service

des urgences médico-chirurgicales, à l'exception d'une seule personne qui a été gardée à l'hôpital jusqu'à hier. Le wali de Mostaganem, le procureur général de la cour de justice et le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem ont été informés des faits. L'enquête ouverte au niveau de la 8e sûreté urbaine, territorialement compétente, se poursuit, a-t-on fait savoir.

L. F.

Zlecaf

Séminaire vendredi sur les opportunités pour les entrepreneurs de la mode

LA BANQUE africaine de développement organise vendredi prochain un séminaire à distance sur les opportunités qu'offre la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) pour les entrepreneurs de la mode. «Le Département Genre, femmes et société civile du Groupe de la Banque africaine de développement, en collaboration avec Afreximbank, organise, le vendredi 26 février 2021, le sixième épisode de la série de webinaires Fashionomics Africa, placé sous le thème : «La Zlecaf : les opportunités pour les entrepreneurs de la mode», a précisé la même source sur son site web. Ce séminaire en ligne disti-

butera de cet instrument (Zlecaf) pionnier, essentiel pour la prospérité du continent, qui marque un nouveau chapitre de l'histoire de l'Afrique. La Zone de libre-échange continentale africaine est entrée en vigueur le 1er janvier 2021 avec 54 pays signataires, dont plusieurs sont des pays producteurs de vêtements tels que l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, Madagascar, Maurice, le Maroc, l'Afrique du Sud et la Tunisie, souligne l'Institution africaine. Le panel, organisé en collaboration avec la banque panafricaine d'import-export, Afreximbank, a pour but de discuter de la Zone de libre-échange continentale africaine et de son potentiel pour l'industrie de la mode.

Safy T.

K. Y.